

DEFIS ET PERSPECTIVES DE LA PRISE EN CHARGE SCOLAIRE DES ENFANTS VIVANT DANS LES CAMPS DE DEPLACES A BAMAKO

Adama DEMBELE, Sociologue, Doctorant à l'Institut de Pédagogie Universitaire (IPU)
Bamako, Kalaban-coro, Rue 447, Porte 89.
Tel 71328564-96013935
Adresse email : Demadama75@gmail.com-Demadama21@yahoo.fr.

RESUME

Depuis le déclenchement de la crise de 2012 et ses conséquences néfastes sur la vie des populations dans des zones de conflits, la présence des sites d'hébergement où vivent des familles déplacées à Bamako deviennent de plus en plus nombreux. L'un des objectifs du travail est de déterminer les stratégies mises en œuvre par l'Etat et ses partenaires pour assurer la continuité de la scolarisation des enfants des familles déplacées installées dans des sites d'hébergements à Bamako. Cette recherche s'est inscrite dans une perspective essentiellement qualitative. Le recours au guide d'entretien a permis de collecter des discours qui ont fait l'objet d'analyse et d'interprétation. Au sujet du bilan des efforts effectués par l'Etat et ses partenaires en faveur de la scolarisation des enfants déplacés, il ressort que certaines ONG en l'occurrence le Conseils et Appui pour l'Education à la Base accompagnée par des autorités scolaires (CAP, ACADEMIE, ETABLISSEMENTS) coordonnent des activités pour la scolarisation des enfants déplacés.

A Bamako, il existe plusieurs sites d'hébergement à travers la ville de Bamako. Quatre principaux sites d'hébergements ont été concernés par la présente recherche à savoir : site Faladié Garbal, site de Niamana, site de Sénou et site de Lafiabougou. Il est encore impossible de se prononcer sur le nombre des personnes regroupés dans ces sites d'hébergements à travers la ville de Bamako. Cette méconnaissance du nombre des personnes installées de façon générale et précisément les enfants scolarisables est un handicap pour les ONG qui s'investissent dans le secteur. A ce jour, il reste beaucoup à faire pour l'Etat et ses partenaires (ONG) en matière du processus d'insertion des enfants des familles déplacées installées dans des sites d'hébergements à Bamako.

Mots clés : Education ; Défis ; Enfants ; Déplacés, Hébergement

ABSTRACT

Since the outbreak of the 2012 crisis and its harmful consequences on the lives of populations in conflict zones, the presence of accommodation sites made up of displaced families in Bamako has become a reality. One of the objectives was to determine the strategies implemented by the State and its partners to ensure the continuity of the education of children of displaced families settled in accommodation sites in Bamako.

This research took place from an essentially qualitative perspective. The use of the interview guide made it possible to collect speeches which were the subject of analysis and interpretation. Regarding the assessment of the efforts made by the State and its partners in favor of the education of displaced children,

it appears that certain NGOs, in this case the CAEB, accompanied by school authorities (CAP, ACADEMY, ESTABLISHMENTS) coordinate activities for the schooling of displaced children.

In Bamako, there are four main accommodation sites, namely: Faladié Garbal site, Niamana site, Sénou site and Lafiabougou site. It is still impossible to say on the number of people gathered in these accommodation sites across the city of Bamako. This lack of knowledge of the number of people living in general, and specifically of school-age children, is a handicap for NGOs which invest in the sector. To date, much remains to be done for the State and its partners (NGOs) in the process of integrating children from displaced families settled in accommodation sites in Bamako.

Keywords: Education; Challenges; Children; Displaced

INTRODUCTION

Historiquement, le système éducatif malien, né dans les sillages du système colonial a connu plusieurs formes de défis. La plupart de ces défis sont tributaires des politiques éducatives de l'Etat et les réalités historiques. Le présent article s'interroge sur les capacités de l'Etat à prévenir et à gérer les questions éducatives en situation d'urgence. Il semble donc nécessaire de porter un regard critique sur la situation scolaire des enfants de parents déplacés vivants dans les camps.

Depuis 2012, le Mali traverse une crise multidimensionnelle (Sociopolitique, économique, sécuritaire etc.). De l'indépendance jusqu'en 2012, le Mali n'a pas connu une crise de telle envergure. Même si les objectifs de ce travail de recherche ne s'articulent pas autour de l'étude des facteurs de cette crise, il est important de rappeler de passage quelques éléments de réflexions et d'analyses sur la crise. En effet, il existe des causes lointaines et immédiates à la crise malienne déclenchée en 2012. Parmi les causes lointaines, il convient d'élucider ici les rébellions touarègues à répétition auxquelles le pays est confronté depuis son accession à l'indépendance. Il s'agit entre autres de la rébellion de 1963-1964, la rébellions 1990-1991, la rébellion de 1995-1996, La rébellion de 2006-2007, et la rébellion de 2012. Les conflits cycliques couplés aux facteurs géopolitiques (la crise libyenne) ainsi que les limites de l'Etat malien à assurer pleinement ses missions régaliennes (défense du territoire national, l'éducation, la santé, etc.) ont été des facteurs déclencheurs de la crise dont les conséquences se sont multipliées au fil du temps. Dans le prolongement de la crise de 2012, à la suite des élections présidentielles de 2013 et la signature des accords pour la paix en 2015, le nœud gordien de la question sécuritaire s'est déplacé au centre principalement dans la région de Mopti et de Ségou. Manifestement le transfert du problème sécuritaire du pays vers le centre fut opéré avec l'apparition des nouvelles menaces. Les affrontements intercommunautaires causant de nombreuses victimes à cause les milices autodéfenses ont marqué la nature et les modes d'opérateurs de l'insécurité au centre du pays. Cependant, chacune de ces crises a eu de graves répercussions sur la vie des populations localement concernées. L'une des conséquences de cette crise est le déplacement massif des populations vers les pays voisins et dans d'autres villes du Mali moins touchées par la crise sécuritaire dont Bamako et Koulikoro. Les raisons de ces déplacements internes et externes sont nombreuses. Il s'agit entre autres la peur des conflits, contraintes liées à la situation socioéconomique causée par la crise. A cela s'ajoute le souci de ces déplacés de vivre dans un environnement capable de leur procurer une protection et une éducation à leurs enfants. Cette étude met l'accent sur la problématique de l'éducation des enfants en situation de déplacement. Plusieurs organisations internationales, et nationales œuvrent dans le domaine. La proportion du phénomène varie d'un continent à un autre d'un pays à l'autre. Par conséquent, chaque région partage sa dimension de la situation à travers le monde. Cette étude est intitulée "défis de prise en charge d'éducation des enfants déplacés installés dans des sites d'hébergement à Bamako", il est fortement question d'explorer les réalités de l'éducation des enfants en mobilités en se basant sur des sites d'hébergement retenus et identifiés. Dans cette partie, l'accent est mis sur les problèmes auxquels les enfants des familles déplacées sont confrontés dans le cadre de leur processus de scolarisation. Les discours des acteurs en charge de la question en l'occurrence, les autorités administratives (Mairie, sous-préfecture, les départements ministériels et ceux des partenaires (ONG, personnes de bonne volonté), et ceux les parents

d'élèves sont au centre de l'analyse. Il s'agit de procéder à un diagnostic général de la question en faisant une confrontation d'opinion des parties prenantes. Si les déplacés des conflits ont trouvé refuge à Bamako pour leur protection, la question de leurs conditions socioéconomiques et celle de la scolarisation de leurs enfants demeurent pressantes. En outre, les institutions des nations unies (ONU) et les organisations non gouvernementales (ONG) réalisent constamment des rapports sur l'état général des conditions des personnes déplacées à travers le monde. A cet effet, l'édition 2019 du rapport mondial de suivi sur l'éducation montre à suffisance que l'éducation des enfants déplacés est un problème complexe et difficile, non seulement pour ces enfants ou les pays d'accueil, mais également pour le monde entier¹. Partant de cette assertion, la complexité de l'éducation des enfants en mobilité au niveau mondiale est une évidence. Pour se convaincre de la complexité de la situation, il faut jeter un regard rétrospectif sur des statistiques réalisées par quelques organismes internationaux. Ainsi, selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)² en 2017, il y avait 87,3 millions de personnes déplacées dans le monde. Pour cet organisme, le record des chiffres de l'année 2017 fut le plus élevé depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Suivant la même source, environ 28,5 millions étaient des réfugiés ou des demandeurs d'asile victimes des persécutions et des conflits. S'agissant des déplacés internes, pour le HCR, 58,8 millions de personnes supplémentaires ont été déplacées dans leurs propres pays en raison d'un conflit ou d'une catastrophe humanitaire. Ces estimations du HCR expliquent la situation des personnes déplacées au niveau mondial. Il est beaucoup plus difficile d'obtenir des chiffres fiables sur la situation en matière d'éducation des enfants déplacés à l'intérieur de leur propre pays. La prise en compte de l'éducation des enfants en situation de mobilité est un défi pour les Etats fortement touchés par le phénomène. Dans les pays à revenu faible, où vivent 90 %³ des personnes déplacées, les gouvernements de ces Etats peinent à dispenser une éducation de qualité aux enfants évoluant dans leurs systèmes éducatifs. Cependant, dans des telles conditions il est difficile pour ces Etats de se préoccuper de la situation des enfants déplacés.

Pourtant, un enfant déscolarisé peut parfois entraîner de danger, son avenir peut être très incertain. A titre d'illustration, le Fond des Nations Unies pour l'Enfance (2019)⁴ à propos du droit des enfants montre que le quotidien des enfants déscolarisés est également plein de dangers. Selon l'UNICEF, Trente ans après l'adoption de la convention relative aux droits de l'enfant par les gouvernements du monde, le droit à l'éducation est en péril aujourd'hui dans des communautés touchées par des conflits en Afrique de l'ouest et centre. De façon générale, ce travail se veut une contribution à la recherche scientifique et en particulier sur la question de la scolarisation des enfants des familles déplacées installées dans des sites d'hébergement à Bamako. Afin de prévenir les risques d'une déscolarisation de masse des villages touchés par l'insécurité au centre du pays et face à un retour probable des déplacés, il devient nécessaire d'explorer les mécanismes de prise en charge de l'Etat et ses partenaires.

QUESTIONS DE RECHERCHES

- Quelles sont les difficultés scolaires auxquelles les enfants des PDI sont confrontés dans les camps de déplacés à Bamako ?
- Les enfants des familles déplacées installées dans des sites d'hébergement à Bamako ont-ils la motivation pour poursuivre leur cursus scolaire ?
- Quelles sont les actions de l'Etat et de ses partenaires en faveur de la scolarisation des enfants des familles déplacées installées dans des sites d'hébergement à Bamako ?

¹ Nidhi KHATTRI, *Global Partnership for Education*, [en ligne, le 22/12/2020, sur <https://www.globalpartnership.org/fr/blog/nous-pouvons-et-devons-eduquer-les-enfants-deplacés>].

² Op.cit.

³ Édition 2019 du rapport mondial de suivi sur l'éducation, *Migration, déplacement et éducation : bâtir des ponts, pas des murs*, [en ligne, consulté 23/12/2020, sur <https://reliefweb.int/report/world/rapport-mondial-de-suivi-sur-l-education-2019-migration-d-placement-et-ducation-b-tir>].

⁴ UNICEF, éducation en péril en Afrique de l'Ouest et centre : Mali, Niger, Burkina Faso », *en ligne consulté le 20 Décembre 2020*, <http://www.unicef.org>,]

OBJECTIF DE LA RECHERCHE

- Faire l'état de lieux de la continuité scolaire des enfants des familles déplacées installées dans des sites d'hébergement à Bamako
- Cerner le degré de motivation des enfants des familles déplacées installées dans les sites d'hébergement à Bamako dans la poursuite de leur scolarité.
- Identifier les actions entreprises par l'Etat et ses partenaires pour la continuité de la scolarisation des enfants des familles déplacées installées dans des sites d'hébergement à Bamako.

HYPOTHÈSE DE LA RECHERCHE

- Face aux limites observables de l'Etat dans l'accomplissement de ses missions régaliennes, des mesures proportionnelles ne sont pas prises pour assurer la continuité de la scolarité des enfants des familles installées dans des sites d'hébergement à Bamako.
- La précarité des conditions de vie des familles installées dans les camps de déplacés internes à Bamako ne motive pas la poursuite du cursus scolaire de leurs enfants ?
- Les efforts entrepris par l'Etat et ses partenaires en faveur de la scolarisation des enfants des familles déplacées ne permettent pas une prise en charge intégrale de leur insertion dans le système éducatif.

MÉTHODOLOGIE

Après la revue critique de la littérature sur l'éducation des enfants, en mobilités de façon générale et particulièrement au Mali, des enquêtes sur la base d'un guide d'entretien ont été menées sur certains sites d'hébergement en l'occurrence le site de SENOU, de Niamana, du Faladié Garbal et Lafiabougou. L'enquête a duré 3 mois c'est-à-dire de Novembre 2020 à Janvier 2021. Cette recherche de terrain a permis de cerner au plus près non seulement les problèmes liés à la scolarisation des enfants mais également aux conditions de vies des populations déplacées installées dans des sites d'hébergement à Bamako. Au total 20 personnes ont été interrogés lors de notre enquête de terrain soit 5 personnes par site. Dans l'analyse des discours insérés dans la partie résultat, les références des 10 personnes n'apparaissent pas toutes car les discours sont sélectionnés par ordre d'importance.

RESULTATS

Les défis liés à l'insertion des enfants des familles déplacées installées dans des sites d'hébergement à Bamako sont nombreux. Selon le responsable d'un Centre d'Animation Pédagogique (CAP) « *Aucun enfant déplacé n'a été enregistré jusqu'ici malgré les instructions données par les autorités compétentes* »⁵. L'exécutif avait demandé à toutes les structures chargées de l'éducation d'insérer les enfants déplacés sans condition et toutes les structures devaient se conformer à cette décision a-t-il poursuivi.

Pour le Directeur général du Centre d'Animation Pédagogique (DCAP) de Kalaban-coro une commune urbaine : « *pour l'insertion des enfants des déplacés, nous n'avons pas assez d'élément sur la question. L'information c'est dans les établissements qu'ils se trouvent. Ici pratiquement nous n'a pas cette situation en main. Les directeurs des écoles les insèrent au niveau de leurs établissements. Nous voulons faire notre mieux mais la situation échappe à notre contrôle. Au début quelques élèves sont venus à notre niveau, mais après ils ne sont plus retournés* ». Pourtant, voilà l'opinion d'un responsable scolaire sensé d'être un acteur du premier plan pour la scolarisation des enfants déplacés. Cela montre le manque de coordination de partage d'information entre les établissements et les CAP en matière de gestion des enfants déplacés.

A ce jour, les ONG sont au cœur du processus d'insertion des enfants des familles déplacées installées dans des sites d'hébergements à Bamako. Le CAEB est une ONG nationale financée par une ONG internationale

⁵ S C, Responsable au Centre d'Animation Pédagogique (CAP) de Faladié, le 12/01/2021.

appelée Oxfam. A travers les fonds alloués par cette ONG internationale, le CAEB parvient à aider les enfants déplacés. Selon la coordinatrice de l'ONG, (Madame Coulibaly) : « *nous intervenons pour aider spécifiquement les enfants. [...] Nous éduquons ces enfants, nous apportons beaucoup de matériels que les enfants ne peuvent pas utiliser. [...]* ».

A la question de la scolarisation des enfants et leur insertion dans le système éducatif, selon la coordinatrice de l'ONG : « *il y a des enfants déplacés qui ont fait l'objet d'insertion dans les écoles publiques et privées. Notre ONG est en partenariat avec les Académies et les CAP. Depuis l'arrivée du projet il s'est donné pour tâche l'insertion des déplacés dans les écoles publiques du Mali. Alors cela ne peut se passer sans que les Académies et les CAP ne soient impliqués. Le projet travaille avec les Directeurs d'écoles, les Comités de Gestion Scolaire (CGS), les parents d'élèves, etc.* » L'ONG travaille avec toutes les structures d'écoles et elle a inséré 900 enfants déplacés selon la coordinatrice. En guise d'illustration, l'ONG a apporté quelques contributions diverses natures aux enfants déplacés dans différents sites d'hébergement à Bamako et environnant. L'ONG a pu construire un hangar pour les enfants déplacés de Niamana. Ce hangar remplace les classes pour les débutants, des tables bancs, des kits scolaires, des bouillards. L'ONG promet de faire mieux pour les années à venir en déménageant l'école et construire des nouvelles salles de classes pour les enfants. Elle promet également de construire un jardin d'enfant pour les plus petits (ceux qui n'ont pas l'âge d'aller à l'école) et de prendre le maximum d'enfants pour que tous ceux-ci puissent avoir la chance d'étudier. Pour le moment elle a sélectionné vingt-huit enfants (28) dont sept (7) filles et vingt et un (21) garçons.

DISCUSSIONS

A en croire les discours de ces enquêtés, il ressort que la prise en charge de l'éducation des enfants déplacés par l'Etat et ses partenaires à travers les différents sites d'hébergements à Bamako est loin d'être une satisfaction. Un constat montre que les efforts des ONG dépassent ceux de l'Etat dans tous les sites d'hébergements. La plupart des écoles préfabriquées se trouvant dans les quatre sites d'hébergements constituent des réalisations des ONG partenaires.

L'une des constats de la recherche que tous les sites hébergements sont situés dans des quartiers périphériques de la ville de Bamako. Pourtant, ils proviennent dans des zones enclavées du pays, dont les habitants évoluent généralement dans des activités relevant du secteur primaire. C'est-à-dire, ils sont éleveurs, agriculteurs pour les hommes et ménagères pour les femmes. A ce titre, les conditions économiques deviennent très difficiles pour ces déplacés. Les écoles publiques qui sont gratuites sont souvent très loin de leur lieu de refuge ou il faut payer des frais pour pouvoir les atteindre. Ceci peut entraîner une déscolarisation de ces enfants. Les difficultés de vie dans les zones périphériques sont liées à l'accessibilité des services sociaux de bases. Il s'agit parfois du manque de proximité des centres de santé, des écoles, le manque d'accès à l'eau potable etc. L'éducation étant un processus, il a toujours été le fruit des acquis de l'environnement socioculturel et non pas seulement formelle (scolaire). Autrement dit, le processus de l'éducation des enfants n'est pas seulement à l'apanage de l'école. En outre, le transfert des enfants d'une localité à une autre suites à des contraintes (conflits/persécutions etc.), peut provoquer des troubles psychologiques et parfois très dangereuses pour leurs facultés intellectuelles. Autrement dit, les conditions de vie des enfants déplacés ne sont pas adaptées fondamentalement aux conditions d'études. L'impact psychosocial de la crise sur les enfants demeure un des défis les plus urgents de la protection de l'enfance au Mali. Selon l'étude de Plan Mali portant sur l'impact de la crise sur les enfants dans le Nord Mali⁶, ceux-ci ont été témoins d'événements tels que la mort, les attaques sur des proches, les abus sexuels, la vue de cadavres ou corps mutilés, les agressions physiques verbales violentes, la destruction de symboles religieux et culturels clés de voute des identités locales etc. Autant d'événements traumatisants à l'origine de troubles psychologiques, de crises d'angoisse exacerbées par le sentiment de mal être, constituent des causes aux obstacles de l'éducation des enfants en situations de mobilités. Dans un pays en état de conflit, les enfants et les femmes sont considérés comme les

⁶ Evaluation de l'impact de la crise sur le bien-être des enfants, Plan Mali/CEGID. Mbaye S.M, Mbaye R.N. Juillet 2014.

premières victimes à cause de leur fragilité. Dépendant majoritairement de leurs parents, le conflit devient angoissant pour ces enfants. Déplacements, séparation, recrutement et utilisation par les groupes armés, viols et violences sexuelles, perturbations psychologiques sont parfois le quotidien de ceux-ci. Le contexte de crise avec la fuite brusque, les déplacements périlleux, les accueils difficiles, contribuent à handicaper l'éducation des enfants même parfois à les déscolariser⁷. Dans le cadre des déplacements de la population à cause de la crise, la situation sécuritaire dans les cercles de Koro et Douentza reste très volatile, et contribue à la fois à augmenter les incidents de protection envers les civils et à diminuer les possibilités de prise en charge adéquate. Les manifestations de tous ces problèmes montrent le degré de difficultés d'éducation, d'apprentissage, de socialisation des enfants en situation de mobilité dans un contexte de crise récurrentes. Au Mali 75%⁸ des enfants restés sur place ont une forte estime de soi, ceux qui se sont déplacés ont rarement autant d'assurance (30,3%). Ainsi, toujours selon cette source, nombreux sont ceux qui, ayant un cursus scolaire ordinaire 75% ou l'ayant abandonné, révèlent des réalités marquées par la vulnérabilité (6.9% des enfants scolarisés échappent à ces processus de fragilisation). Les éléments qui apparaissent dans la partie discussion des résultats montrent de façon étayer les défis de prise en charge de l'éducation des enfants déplacés sont très importants. Les efforts déployés par les autorités scolaires et leurs partenaires (ONG) n'ont pas reçu à vaincre les insuffisances en matière de la scolarisation des enfants déplacés. Le manque d'enseignants qualifiés, de structures adaptées aux conditions d'études, de ressources matérielles didactiques et de financières sont entre autres les problèmes pressants qui entravent la prise en charge de la scolarisation des enfants déplacés. Egalement, les points cités constituent les véritables défis pour la prise en charge de l'éducation des enfants déplacés.

CONCLUSION

En sommes, il est à retenir que les défis de prise en charge d'éducation des enfants déplacés installés dans des sites d'hébergement à Bamako sont nombreux. Installés dans ces sites depuis des années, les efforts des autorités publiques n'ont pas comblé les attentes des déplacés en matière de l'éducation de leurs enfants. Dans un contexte, où les familles déplacées vivent dans une situation économique fragile, cela risque de porter un coup dur à la scolarisation des enfants déplacés.

Les enfants pour ces familles déplacées constituent des ressources dans la mesure où certains d'entre eux travaillent pour contribuer à leur survie de la famille. Egalement, ce travail illustre les missions que jouent les organisations non gouvernementales (ONG) dans le processus d'insertion des enfants déplacés. Avec la fermeture d'importantes écoles au centre, et au nord du pays, le risque de croissance du taux de déscolarisation n'est pas exclu.

BIBLIOGRAPHIE

AG MOHAMED.A, « *la tragédie à l'espoir* (1990-1995) : les choix de développement économique (suite) et la problématique des réfugiés », Mande Bukari University Press, 2009.

Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations Unies, « *rapport sur le nombre de personnes de déplacés internes au Mali* », reliefweb.int. Consulté le 20 Décembre 2020.

DNPEF (Direction Nationale de la Promotion de la Femme et l'Enfant), « *rapport d'évaluation de la portée et des effets de la crise sur le système de protection de l'enfance au Mali* », Janvier 2012, <https://humanitarianresponse.info>. Consulté le 23 Décembre 2020.

⁷ Rapport de DNPEF (Direction Nationale de la Promotion de la Femme et l'Enfant), Janvier 2012

⁸ Op.cit., p27,2012.

DRC, « *améliorer l'environnement protecteur et de renforcer la résilience des femmes, filles, garçons et des hommes dans les communautés des cercles de Koro et Douentza* », www.humanitarianresponse.info, consulté le 20/12/2020.

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, « *les réfugiés dans le monde, l'enjeu de la protection ?* », Paris, Edition la découverte, 1993.

KHATTRI.N, « *Global Partnership for Education* », <https://www.globalpartnership.org/fr/blog/nous-pouvons-et-devons-eduquer-les-enfants-deplaces>, consulté le 22 Décembre 2020.

Mbaye S.M, Mbaye R.N. « *Evaluation de l'impact de la crise sur le bien-être des enfants* », Plan Mali/CEGID. Juillet 2014, consulté le 23 Décembre 2020.

NCR, « *les conditions de vie et la situation ABRI de personnes déplacées internes au Mali* », le sur <https://www.humanitarianresponse.info>, consulté le 20 Décembre 2020.

OCHA Mali, « *plan de réponse Humanitaire* » reliefweb.int consulté 28 Décembre 2020

UNHCR, Document de référence 26, « *plus d'excuses : il faut assurer l'éducation de toutes les personnes déplacées de force, rapport de suivi sur l'éducation* », <https://www.ine.org/systeme/fine/ressources/UNESCO-No-Mores-excuses-2016-fra.pdf>, consulté 28 Décembre 2020.

UNHCR, rapport mondial de suivi sur l'éducation, *Migration, déplacement et éducation : bâtir des ponts, pas des murs*, Édition 2019, <https://reliefweb.int/report/world/rapport-mondial-de-suivi-sur-l-education-2019-migration-d-placement-et-ducation-b-tir>, consulté 23/12/2020.

UNICEF, « *éducation en péril en Afrique de l'Ouest et centre : Mali, Niger, Burkina Faso* », <http://www.unicef.org>, consulté le 20 Décembre 2020.

USAID, projet « *activité d'Appui à l'Éducation en Situation d'Urgence-USAID-EESA* » *Analyse Rapide des Risques à l'Éducation (RERA) dans les régions de Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal*, www.humanitarianresponse.info, Consulté le 26 Décembre 2020.

SAKO.M, « *conflits armés et réfugiés dans le continent ouest africain : le cas du Mali et de la Mauritanie* », mémoire-ENsup, Bamako, 1997.

SOGOBA.A, « *insertion des enfants déplacés dans le système éducatif malien : cas de Niamana* », **mémoire de Master-ENSUP**, Bamako, 2020.

YARO.Y, PILON.M et al, rapport final du Réseau Famille et Scolarisation en Afrique, « *éducation et conflit en Afrique de l'ouest, Conséquences du conflit ivoirien sur l'éducation dans les pays limitrophes un état des lieux au Burkina Faso, Mali et Ghana*, 2005, horizon.documentation.ird.fr, consulté le 23 Décembre 2020.